

<https://www.snetap-fsu.fr/Un-CSN-en-periode-de-chocs-mais-determine.html>



Un CSN en période de "chocs" mais déterminé !

- Nos Actions - Les Textes du Conseil Syndical National -

Date de mise en ligne : lundi 27 mai 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/fullsizerender_2-2-a04e6.jpg

1 - Éléments de contexte

[Contexte international : un CSN dans un paysage de champ de batailles ! \(lire la suite, cliquer ici\)](#)

Une **guerre entre Israël-Gaza** arrivée à son paroxysme avec un bilan qui fait état (et cette fois quelles que soient les sources) de plus de 35 000 mort.es dont plus de 13 000 enfants, presque 80 000 blessé.es majoritairement des civils !

Alors que l'armée Israélienne bombarde Rafah, ville refuge de plus d'1 million de palestinien-nes, contraint.es de la rejoindre il y a quelques mois, B.Netanyahu parle de « bataille décisive » en dépit des craintes internationales pour la population civile. Parallèlement, durant plusieurs jours l'aide humanitaire a été bloquée dans un territoire menacé de famine. Médecins sans frontières a d'ailleurs rappelé dans une déclaration parue au journal officiel que « la famine comme méthode de guerre est un interdit fondamental ». Des fosses communes découvertes, des actes de tortures ont amené une experte onusienne a déclaré dans un rapport « Anatomie d'un génocide » qu'il y a des motifs raisonnables de croire qu'Israël a commis des actes de génocide.

Dans le monde et particulièrement aux États-Unis dans des universités de renom, des étudiant-es manifestent pour dénoncer l'offensive israélienne dans la bande de Gaza. Elles et ils occupent les campus pour demander un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt des collaborations avec les universités ou instituts de recherches israéliens. En France, les étudiant.es de Sciences Po, à Paris notamment, ont donné la voix, des manifestations ayant eu lieu dans plusieurs autres écoles et campus universitaires en soutien au peuple palestinien. Comme réponse à ces prises de positions et cet engagement des jeunes pour la paix, dans tous les pays c'est avec fermeté et violence qu'elles et ils sont délogé.es. En France dans un pays de plus en plus autoritaire et où la liberté d'expression est de plus en plus muselée, le premier ministre et les forces de l'ordre font évacuer et n'ont de cesse de répéter « que la fermeté est et restera totale »(G. Attal).

Lundi 20 mai, un fait majeur est à noter. Le Procureur de la Cour Pénale Internationale a demandé un mandat d'arrêt contre B. Netanyahu et son ministre de la défense et contre trois dirigeants du Hamas. Les réactions internationales ont suivi dont celles des États-Unis ou bien de l'Allemagne qui contestent cette décision. Quant à la France, elle a affirmé qu'elle soutenait la CPI.

La [FSU](#) continue d'appeler à une paix juste entre Palestinien-nes et Israélien-nes et aux rassemblements organisés en ce sens.

En Europe, le conflit en Ukraine semble aller de mal en pis avec des avancées russes sans précédent depuis plusieurs mois et des troupes ukrainiennes qui perdent du terrain, au moins 800 km² depuis début 2024. Kiev affirme même que des civils sont utilisés comme boucliers humains. Le Conseil de l'Europe réaffirme son soutien à l'Ukraine et à son peuple. En France, Macron a à plusieurs reprises annoncé que l'envoi de troupes françaises sur le sol Ukrainien était envisageable, dans des discours où en plus du « en même temps » « rien n'est exclu ». Comme si le monde n'était pas suffisamment en guerre, Macron ce va t-en guerre agite la peur.

Alors que des gros budgets pour des plans de financement d'armements sont adoptés par l'Union Européenne, la Fédération Internationale pour les Droits Humains (dans un rapport paru en mai 2024) pointe les exportations

extra-européennes vers des régimes autoritaires et non pour répondre à la menace russe, tout en soulignant que l'Ukraine manque cruellement de munitions.

Pour E. Macron et son premier Ministre c'est l'idéologie du réarmement en tout genre qui dicte leur conduite et leurs actes : réarmement militaire, civique, démographique.....

La FSU a eu l'occasion de réaffirmer son mandat contre les guerres et a appelé à la mobilisation la plus large possible en faveur de la paix, y compris par la voix du Collectif National des Marches pour la Paix.

En Nouvelle Calédonie : la lourde responsabilité du gouvernement !

Force est de constater que le gouvernement une fois de plus a voulu faire passer en force un texte qui remet en cause le gel du corps électoral, élément clé de la représentativité du peuple Kanak dans les institutions de Nouvelle Calédonie. Cela se traduit par une vague de violences et par des victimes principalement dans la capitale Nouméa. Le gouvernement a rompu l'équilibre trouvé dans les accords de Nouméa et de Matignon, accords qui avaient permis d'envisager la poursuite du processus de discussion sur l'avenir des Calédonniens tout en préservant l'autodétermination du peuple Kanak, équilibre déjà mis à mal par l'organisation d'un pseudo référendum (en pleine crise Covid). Et comme à son habitude le gouvernement a fait fi des mécontentements et manifestations de ces derniers mois. A ce stade, le seul geste responsable et de sagesse du gouvernement serait le retrait du texte de révision constitutionnelle. Sans ce retrait, il en portera une très lourde responsabilité. Dans un communiqué, la FSU a exprimé sa solidarité et son soutien à la population de Kanaky Nouvelle-Calédonie, en particulier à la communauté éducative et aux agents des services publics. Le SNETAP-FSU adresse à son tour son soutien aux personnels de l'enseignement agricole public. Il tient aussi à dénoncer la politique du gouvernement qui met à mal les différents départements et territoires d'Outre Mer tant du point de vue social, économique, éducatif, que sanitaire...

Contexte politique : Européennes, une échéance électorale de premier ordre

Les élections Européennes n'ont jamais été autant scrutées par les sondages et médias. En effet, en France, l'extrême droite à un mois du scrutin cumule près de 40 % des intentions de vote, ce qui confirme un enracinement évident dans notre pays et particulièrement dans les campagnes.

Pourtant sous couvert de discours pseudo-social, l'extrême droite (dont le RN) reste un parti raciste, xénophobe, homophobe, contre les libertés, contre les mesures environnementales, contre l'écologie qu'il qualifie de « punitive ». Ces votes au Parlement Européen ne trompent pas. Même si l'extrême droite a su profiter de la crise agricole en France et en Europe et profite aussi du désespoir social, il faut être dupe ou bien profondément désespéré pour penser un instant que ce parti va sauver l'agriculture, les services publics, protéger les salariés et leurs outils de travail, garantir nos libertés publiques. Bien au contraire !

Parce que les élections européennes auront des conséquences importantes dans tous les champs de notre vie quotidienne, parce que l'éducation, les services publics, la recherche, la transition écologique, les droits sociaux, les finances publiques sont concernés par des décisions et des choix européens, le vote pour ce scrutin est d'autant plus important.

Dans un communiqué du 14 mai, « élections européennes : tous et toutes concerné.es », la FSU appelle à empêcher la victoire de l'extrême droite le 9 juin. Elle encourage à participer massivement au vote.

Le [CSN](#) mandate le Bureau national et l'ensemble des représentant.es pour :

" soutenir avec la FSU toutes les démarches et mobilisation en faveur de la paix ;

" soutenir toutes les mobilisations et actions contre l'extrême droite ;

" outiller les sections en vue de sensibiliser, informer sur les menaces que fait peser l'extrême droite dans notre pays et en Europe ;

" outiller les sections en vue de rappeler des règles et modes de conduite à suivre lors de venues ou visites d'élu.es d'extrême droite dans les [EPL](#) ;

" inciter à participer à toutes les actions de formation organisées par le collectif VISA, collectif intersyndical de vigilance contre l'extrême droite ;

" diffuser le plus largement possible le tract "liberté pédagogique" du SNETAP-FSU qui sensibilise sur l'entrisme dans les EPL d'associations de parents portées par les partis RN et Reconquête (ex : parents Vigilants et SOS Éducation).

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/fullsizerender-4-7d890.jpg>

[Contexte économique et social : Retour des coupes budgétaires, sur fond de politique de grande casse sociale \(lire la suite , cliquer ici\)](#)

Après des années de « quoi qu'il en coûte » en France et en Europe, le nouveau Pacte de stabilité va imposer des politiques budgétaires restrictives pour 2025. Les pays dont la France vont devoir réduire leur déficit et leur dette. En France, 10 milliards de dollars de réductions de dépenses ont été annoncés pour 2024, 20 pour 2025, et combien pour les années suivantes ? D'après les économistes, au niveau européen ou national, la question fiscale est la grande absente. La commission, pour réduire la dette et le déficit choisit plutôt de réduire les dépenses plutôt que d'augmenter les recettes. Concrètement, la partie la plus aisée de la population ne va pas contribuer contrairement aux classes moyennes inférieures sur lesquelles l'ajustement de la réduction de la dépense publique va peser.

Le budget insincère de Bruno Le Maire qui faisait plafonner la croissance à 1,4 alors qu'elle sera plutôt de 1 % aura des conséquences immédiates sur les dépenses publiques. Et comme le levier fiscal n'est pas utilisé, il faut faire des coupes franches. Sur les 10 milliards, 5 sont pris sur le fonctionnement des ministères, 5 sur des opérateurs de l'État, dont France Compétences (avec pour ce dernier toutes les conséquences sur la prise en charge des coûts de formations pour l'apprentissage qui de fait vont baisser), les collectivités ainsi que le système de protection sociale : assurance chômage, maladie, habitat social. Un tour de vis très brutal s'annonce...

L'assurance chômage est à nouveau clairement dans le viseur, alors que de moins en moins de demandeur-euses d'emploi ouvrent des droits au chômage depuis la réforme de 2019 et que les allocataires perçoivent des allocations inférieures à ce qu'ils auraient touché en 2019, la ministre Vautrin présente en ce moment de nouvelles mesures de durcissement : réduction de la durée d'indemnisation du chômage, soit 9 mois de travail sur les 2 dernières années au lieu de 6 actuels (pour une économie de 400 millions d'euros), réduction des droits en mois (12 mois pour tous les âges, alors qu'aujourd'hui celles et ceux qui sont âgé.es ont au plus 27 mois). Un tiers des allocataires pourrait être affecté. Le groupe LIOT, soutenu par l'interpro, va tenter, dans le cadre de sa niche parlementaire à l'Assemblée Nationale, de contrer cette attaque dans une proposition de loi débattue le 5 juin en commission et soumise au vote le 13 juin en séance publique.

Dans le champ de la formation : depuis le 1er mai, il faudra déboursier un forfait de 100 euros pour utiliser son compte personnel de formation (CPF). Grâce à cette mesure, France Compétences qui gère les fonds de la

formation est censée réaliser des économies. Selon les spécialistes, les formations comme le CACES (certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité) fera les frais de l'opération.. Cette mesure est un vrai recul social.

Au ministère de l'agriculture : sur les 10 milliards d'euros de crédits publics à économiser, 12,5 millions concernent l'enseignement technique et supérieur agricole public. La Secrétaire Générale du MASA répond qu'on "trouvera le moyen de gérer les choses sans rien changer de la stratégie de recrutement" ! Ainsi ce "mauvais coup de Bercy" serait invisibilisé au MASA. L'Élan commun avait déjà dénoncé les "miettes" du projet de Loi de finances. Et pour 2025, il faudra à nouveau contribuer à "l'effort", mais cette fois, la Secrétaire Générale le confirme... "il n'y aura plus de marge de manoeuvre" !

Mais en même temps, le MASA a recours à des cabinets privés coûteux pour réaliser des missions que des agent-es public-ques pourraient assumer à moindre coût et sans risque de biais idéologiques rompant avec le principe républicain de neutralité : 100 000 euros pour l'évaluation du plan "enseigner à produire autrement" (EPA2) et 700 000 (HT) euros pour la réalisation d'une revue de presse pour 48 mois.

Un rapport de la Cour des comptes sur "Le recours par l'État aux prestations intellectuelles de cabinets de conseil" a pointé en juillet 2023 les coûts de ces recours et appelle à la mesure et demande de faire appel le plus possible à des ressources internes. Notre ministre s'en moque manifestement ! Le SNETAP FSU l'a dénoncé.

Le SNETAP FSU au niveau national comme en région va devoir se battre pied à pied, dénoncer et essayer d'endiguer, avec l'appui du Comité de Défense et de Développement de l'EAP, les conséquences des coupes budgétaires qui vont obligatoirement nous toucher dès l'année prochaine.

Sur le champ environnemental : l'environnement sacrifié à l'agrobusiness et aux coupes budgétaires

Déclenchées par la concurrence des céréales ukrainiennes, les crises sanitaires successives, la difficulté des paysan.nes à vivre dignement de leur revenus, les mobilisations des agriculteur.rices européen.nes ont débouché sur une révision de la [PAC](#) approuvée en mars 2024 qui consiste à assouplir les exigences environnementales. Le Parlement a ensuite adopté les mesures de simplification de cette PAC, une réforme expresse qui détricote les acquis environnementaux qui devaient courir jusqu'en 2027. La réforme a été présentée dans l'urgence et sans étude d'impact et constitue un décricotage massif du Pacte Vert. Toutes les BCAE (Bonnes Conduites Agricoles et Environnementales) sont sacrifiées et désormais il n'est plus obligatoire de conserver une partie des surfaces pour les zones favorables à la biodiversité (haies, jachères, arbres, mares...). Bien entendu, le projet de loi et d'orientation agricole (PLOA) sur lequel le SNETAP FSU travaille depuis maintenant plusieurs mois, a été lui aussi retardé du fait de la crise agricole. Présenté en Conseil des Ministres le 3 avril 2024 et devant les commissions parlementaires ces dernières semaines, il introduit en opportunité dans la loi les mêmes mesures de simplification une fois de plus font faire la part belle à l'agrobusiness, tout en évitant de répondre sur le fond à la crise. Il légalise une vision à court terme dictée par les exploitant.es les plus riches et ancre l'agriculture dans un modèle pourtant à bout de souffle : libre échange, exportations, appauvrissement des sols et de la biodiversité. Pourtant, comme le défend le SNETAP-FSU, l'application et la défense de normes sociales et environnementales exigeantes seraient au contraire le moyen de garantir le revenu des paysan.nes, la qualité et la biodiversité. Pour dénoncer ce projet de loi, et comme réponse à la crise agricole, le SNETAP-FSU prend une part active dans le collectif UNI-TERRE, regroupant des associations de défense de l'environnement et des syndicats. Il participe à l'action 1000 banquets populaires et appelle à prendre part à toutes les autres initiatives en lien avec cette exigence citoyenne d'une alimentation saine, à juste prix pour tout.es et tous.

Et comme pour satisfaire la soif des plus riches et grands, des méga bassines dans le Puy de Dôme sont prévues et seront même facilitées par la nouvelle loi agricole. Elles irrigueraient principalement les champs de maïs de

Un CSN en période de "chocs" mais déterminé !

Limagrain le 4ème semencier mondial. Une aberration écologique pour la culture du maïs en majeure partie destinée à l'exportation. Le 10 mai, une journée de mobilisation a réuni de façon très pacifique des milliers de personnes. Le SNETAP-FSU a pour sa part, comme d'autres organisations, déposé plainte contre le ministre de l'intérieur G. Darmanin pour avoir menti sous serment lors de son audition devant la commission parlementaire chargée de revenir sur les événements de Sainte Soline. Rappelons que le SNETAP-FSU soutient le collectif « Bassines non merci » et appelle à participer à toutes les actions qui visent à la défense de ce bien commun qu'est l'eau !

A retenir aussi les paradoxes de notre gouvernement, car l'État vient juste de présenter un plan de transformation écologique pour le rendre plus vertueux (plan de 15 mesures et 50 actions) pour réduire de 22 % d'ici 2027 les émissions de gaz à effet de serre et construire des services publics plus écoresponsables... Les associations environnementales ont émis des doutes sérieux sur la réalisation, la mise en oeuvre et les moyens déployés. Enfin, alors que le plan engage les agent.es public.ques à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, G. Attal affaiblit de l'autre main le plan Ecophyto (en changeant d'indicateurs) sous la pression directe de la [FNSEA](#) et à la Coordination Rurale. Schizophrénie ou « foutage de gueule » ?

Pour le SNETAP -FSU il est plus que jamais important de faire converger les luttes, à travers des alliances telle que l'alliance écologique et sociale (AES), ou encore celle qui rassemble autour des questions liés à l'alimentation et aux revenus les syndicats de paysan.nes (Confédération Paysanne et Modef) et ceux de salarié.es (FSU, [CGT](#) et Solidaires). De même, il faut porter la volonté d'unité et être aux côtés de la jeunesse pour la soutenir dans ses luttes contre l'extrême droite et contre les projets de destruction de la nature, changer de regard sur une jeunesse qui tout sauf paresseuse, individualiste, inculte comme il est bien souvent dit dans les médias et ailleurs.

Le CSN mandate l'ensemble de ses représentant.es au niveau national, régional et local pour :

" **être vigilant-e et combattre les méfaits** que les coupes budgétaires à venir pourraient avoir sur nos EPL et nos communautés éducatives (dans les instances à tous les niveaux et par la manifestation autant qu'il sera besoin) ;

" **participer à toutes les actions militantes du collectif Uni-Terre** dont les marches contre Monsanto le 25 mai 2024 (le SNETAP-FSU... contre l'agrobusiness et contre le "choc des savoirs") et le 12 octobre à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation ;

" **participer aux initiatives du collectif pour la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)** dont le SNETAP-FSU est membre ;

" **participer à la mobilisation internationale " Stop méga-bassines"** du 16 au 21 juillet 2024 à Sainte Soline ;

" **prendre toute notre part dans les initiatives conjointes de la Confédération Paysanne, du [MODEF](#) et des [OS CGT](#) [SUD](#) FSU** sur l'alimentation et le revenu paysan.

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH400/1fullsizerender-296a8.jpg>

2 - Fonction Publique et Éducation : placées sous le signe de la contre-réforme

[Fonction publique : nouveau saccage du statut \(lire la suite, cliquer ici\)](#)

Un CSN en période de "chocs" mais déterminé !

S.Guérini est clairement déterminé à ouvrir un deuxième acte du saccage du statut général des fonctionnaires ; la volonté de cette majorité de pousser plus loin les logiques de dénaturation du statut engagée par la loi de transformation de la fonction publique de 2019 est en effet manifeste, idéologique et assurément pas désintéressée !

La manoeuvre est la suivante : le ministre prétend réaffirmer des principes statutaires hérités du statut de 1946, mais avance des logiques de dérégulation et d'affaiblissement de la conception même du fonctionnaire-citoyen exerçant au service de l'intérêt général à l'abri des pressions.

Le projet porté est tout à fait cohérent, il s'agit de donner des leviers managériaux supplémentaires aux hiérarchies locales, pour agir sur le déroulement des carrières des agent-es au prétexte de mieux reconnaître ce qu'ils qualifient de mérite de quelques un-es et de relativiser des éléments de comparabilité entre les carrières.

Ce projet gouvernemental intervient dans un contexte où la totalité des agent-es de la Fonction publique sont en situation de décrochage salarial (suite à la politique du gel de valeur du point d'indice et de récentes augmentations très en deçà de l'inflation). A cela s'ajoute par ailleurs, l'écrasement des déroulements de carrières, notamment en catégorie C et B - sachant que l'effacement des maigres avancées de PPCR fait que la Fonction publique paie un très lourd tribut en termes d'attractivité.

La présentation des orientations de cette nouvelle contre-réforme a été faite le 9 avril, le projet de loi FP étant annoncé pour l'automne. Pour reprendre quelques connecteurs majeurs :

- une année blanche décrétée quant au prétendu engagement d'une discussion annuelle liée à la revalorisation salariale ;
- l'individualisation accrue des traitements et des carrières ou le mérite versus un prétendu « tabou du licenciement » visant à susciter la vindicte de l'opinion publique à l'égard des fonctionnaires ;
- une fonction publique de statut et de carrière dans le viseur en s'attaquant directement aux catégories, aux concours...
- une stratégie très macronienne du "chaud" (sous couvert de dialogue social) et du "froid" (avec des provocations réitérées dans les médias).

Qu'ajouter : que les OS ne sont assurément pas dupes et bien décidées collectivement à mobiliser les agent.es. A ce stade, les rapports tendent à se raidir fortement et publiquement... avec la décision intersyndicale de boycott ce 21 mai de l'invitation du Ministre à poursuivre les échanges en l'état, le sujet demeurant la question des leviers pour conscientiser et mobiliser le plus grand nombre, mieux en tout cas que pour la loi de transformation précédente.

Dernier sujet à ne pas perdre de vue : la marge dont ce ministre, ce gouvernement et cette majorité ou une autre disposeront réellement après les résultats électoraux du 9 juin...

C'est dans ce contexte particulièrement dégradé, à contre-courant complet de la politique gouvernementale, que la FSU organise le 5 juin une journée contre la précarité, afin de porter la voix des précaires dont le nombre est à l'inflation.

Il nous revient en effet de continuer d'exiger de nouveaux plans de déprécarisation en s'appuyant en particulier sur la crise d'attractivité sans précédent des métiers de l'éducation, voire de la fonction publique en générale et de ne surtout pas battre en retraite par rapport à ce combat essentiel pour les agent.es et pour le devenir de notre fonction publique de statut ! C'est y compris cette conviction qui nous porte à ne renoncer à aucune de nos exigences tant par rapport à l'amélioration des conditions de travail des agent.es sur budget de [CFA](#) et [CFPPA](#) qu'à l'absence totale à ce stade de perspectives pour les AED CDIsés ou à la rémunération et au futur statut des [AESH](#) ... et cela aussi

après que soient ces combats toujours en cours !

[Éducation : sous le choc ! \(lire la suite, cliquer ici\)](#)

Là encore, on est bien en train de vivre Macron saison 2 et **après l'école de la confiance... le « choc des savoirs »... ou l'école du tri social** et donc une volonté par touches appuyées de modifier structurellement non seulement l'école de la République mais d'une République de moins en moins sociale !

La mobilisation aux côtés des parents d'élèves est toujours en cours... entre difficultés réelles (capacité des collègues à se re-mobiliser massivement, de façon déterminée et pour gagner, écart primaire/secondaire...) et vraies réussites (mouvement qui à défaut de s'être étendu suffisamment jusque là se manifeste et sur la durée un peu partout sur le territoire national, y compris dans des lieux qui ne sont pas des bastions de résistance identifiés...).

A partir de là, le rendez-vous, à l'appel d'une intersyndicale quasi complète, du samedi 25 mai, se doit d'être puissant si on veut que des suites à la hauteur puissent s'écrire. Il nous faut y prendre toute notre part... en mobilisant les personnels de l'EAP et en s'inscrivant résolument dans ces suites qui restent à écrire !

Le [SNES](#)-FSU est de ce point de vue très actif, avec notamment une stratégie du refus de mise en place des groupes de niveau, invitant les collègues de collège à obtenir un vote de CA (de par les prérogatives qui sont les siennes au titre du Code de l'Éducation - sachant que des recours devant les tribunaux sont également toujours en cours), CA qui déciderait de la constitution de groupes hétérogènes en français et mathématiques. Ces principes d'organisation s'imposent alors au chef d'établissement qui doit exécuter les décisions du CA. Le front du refus et la résistance tend aussi à s'exprimer et à prendre corps via certains inspecteur.rices ou chef.fes d'établissement à l'appel de syndicats de métiers comme ceux de la FSU ou de l'[UNSA](#)...

Et dans l'Enseignement Agricole... information de première main au [CNEA](#) du 21 mai, suite à une question de l'Élan commun : dormez tranquille « **en l'état sans moyen supplémentaire venant de l'EN** (par le biais de la mission budgétaire enseignement scolaire - demande formulée par la [DGER](#) en réunion interministérielle), l'EA n'a pas les moyens de mettre en place les mesures du Choc des savoirs » (DG adjoint), de même « ce ne serait pas raisonnable fin mai de s'engager dans l'expérimentation des classes préparatoires au lycée, même si certains établissements étaient volontaires » (sous-directeur [POFE](#)). Fermez le ban ! Ou presque car « l'EA va prendre une année pour se préparer, au regard de ses spécificités, pour s'inscrire pleinement dans la réforme (classes prépas comprises) à la rentrée 2025 » ! D'ici là... quid de l'accompagnement renforcé de nos redoublants, ou du devenir de nos 3ème de l'EA n'ayant pas eu le brevet et qui seraient volontaires (eux ou leurs familles) pour suivre une « prépa lycée » ? « Gageons qu'ils ne seront pas nombreux... »(sic). **Vu du ministère de l'Environnement, ce n'est guère mieux, jugeons plutôt : une classe dans un [LPM](#) en Bretagne pour l'ensemble des 12 LPM de France !**

On pourrait terminer **ce tour d'horizon réjouissant par le second « choc » Attal à venir, celui de « l'autorité »...** fort d'un discours d'ordre, presque martial... dans la continuité de l'expérimentation tenue commune, des vellétés de généralisation du SNU, vers des travaux d'intérêt général pour les parents dont les rejetons ensauvagés ne se comportent pas comme ils devraient... mais on en a déjà dit beaucoup par rapport au tournant sécuritaire en cours, avec un gouvernement qui flatte avant tout l'extrême droite et contribue à sa montée dans l'opinion. In fine, il y a fort à parier que le train de mesures à suivre va se résumer à des mesurette réacs qui au-delà des effets de communication et de déconsidération de la jeunesse n'aboutiront à rien... ou à pas grand-chose, mais c'est avant tout l'effet de manche et le rideau de fumée qui sont visés et là on a affaire à des spécialistes !

Un CSN en période de "chocs" mais déterminé !

Le CSN mandate le Bureau National, les sections régionales et locales pour :

" **contribuer avec la FSU et l'intersyndicale à une campagne d'information** et de conscientisation sur les attaques portées aux statuts de la Fonction Publique, et préparer les mobilisations qui s'imposeront ;

" **constituer une délégation représentative des agent.es précaires de l'EAP** (technique et supérieur), pour une rencontre bilatérale demandée au cabinet du ministre le 5 juin 2024 dans le cadre de d'une journée FSU de lutte contre la précarité et inviter les représentant.es du SNETAP et les agent.es directement concerné.es à se joindre aux initiatives pouvant être organisées par les sections départementales FSU ;

" **inviter l'ensemble des personnels de l'EAP à signer massivement la pétition pour la revalorisation des [ACEN](#)** lancée par l'Élan commun ;

" **déposer dans le cadre d'une intersyndicale large un préavis de grève sur la période des examens car le cadre d'intervention des ACB** n'est toujours pas stabilisé d'une part et les tentatives de déroger à la circulaire ministérielle toujours en vigueur (protocole de 1998) sont toujours à l'oeuvre dans un certain nombre de centres, en dépit des consignes de la DGER, sur fond de négociations avec le cabinet devant aboutir d'ici la fin 2024 d'autre part ;

" **amplifier au sein de nos EPL, aux côtés de nos parents d'élèves, le front du refus de la brutalisation de nos communautés éducatives avec la politique des chocs successifs** ("des savoirs", "d'autorité") et de trier nos élèves, en incitant les personnels de l'EAP à envoyer le courriel contre "le choc des savoirs" au Ministre de l'Agriculture et participer massivement aux manifestations du 25 mai et à la construction des actions à suivre !

" **poursuivre de façon volontariste l'appel à la constitution de caisses de grève au sein du SNETAP-FSU** (pour soutenir et renforcer les capacités à répondre localement, en région comme au niveau national aux mauvais coups portés à nos établissements, à l'EAP ses personnels et usagers) et au-delà au niveau de la FSU et des OS de lutte et de transformation sociale sans exclusive (en vue de construire un rapport de force suffisant avec la capacité d'inscrire un conflit dans la durée pour imposer l'ouverture d'un cycle de négociations sociales à la mesure des dégradations subies tant sur le plan salarial que sur celui de la démocratie sociale depuis plus de trente ans maintenant et qui tendent à s'accroître fortement depuis 2017)

3 - Enseignement Agricole et Maritime : résistons !

Redisons-le en citant la DGER « sans moyens nouveaux aucune capacité à mettre en oeuvre les mesures du « choc des savoirs »... avant la rentrée 2025 du moins. Et comment pourrait-il en aller autrement, notre ministère ayant déjà du mal à assumer une seconde semaine de stage collectif avec intervention de deux professeurs en pluri... sur 3 années de formation... ou la chronique de 6 mois de lutte pour défendre la pluri et les statuts enseignants et acter un retrait de la mesure en rase campagne, pour la remplacer par un gloubi-boulga pédagogique ou ce qui commence déjà à y ressembler, là où un webinaire DGER était censé au contraire poser un cadre opérationnel. Alors certes "à la guerre comme à la guerre", mais cela en dit long sur le niveau où nous en sommes rendus dans notre maison enseignement agricole... Ce qui est sûr c'est que ce dispositif DGER se doit d'être maîtrisable et maîtrisé, et autrement que par le classique "demerden sie sich". Si tel ne devait pas être le cas, en dépit de l'alerte que nous lançons ici, toutes les conclusions devront en être tirées, car comme l'Intersyndicale l'a dit de manière constante : "quand on n'a pas le moyen de ses ambitions (mêmes louables), et bien on s'abstient"

Et ce n'est pas le pacte saison 2 qui va démentir ce mauvais goût qui persiste en bouche... Un GT le 7 mai convoqué la veille d'un pont à 15h30 en visio et sans aucun document transmis pour faire un bilan qui n'existe pas

Un CSN en période de "chocs" mais déterminé !

vraiment pour un dispositif qui de fait est un échec retentissant mais dont le gouvernement continue de se rengorger... jusqu'au boutisme absurde mais qui consiste ici comme ailleurs à rester droit dans ses bottines ! A nous à nouveau de ne pas céder, de résister en se donnant à nouveau tous les moyens pour continuer de pilonner cette machine à miner de l'intérieur notre métier, nos statuts, comme nos communautés de travail, sur fond d'un service rendu à nos élèves et étudiant.es en mode non pas amélioré, mais plus que jamais inégalitaire et dégradé.

Atteinte à nos métiers toujours avec une **invisibilisation patente des charges pesant sur les ATLS** (personnels Administratifs, Techniciens, de Laboratoire et de Santé) de nos établissements et allant à l'inflation (chaque rentrée apportant son lot... on citera pour 2023 le paiement des gratifications des élèves de la voie pro ou pour 2024 la gestion des paies à assurer pour sécuriser le traitement des ACEN sur le premier trimestre afin de pallier les carences récurrentes du SRH). La liste est longue qui vient nourrir le sentiment d'abandon et pour tout dire de mépris de notre administration pour les ATLS (défauts persistants de remplacements, absence de plages de formation dédiées sur le temps de travail par rapport à un nombre croissant de logiciels dont le développement n'est pas abouti, personnels infirmier.es "oublié.es" des primes du SEGUR de la santé, etc.) et ce n'est pas l'absence depuis 2019 de GT DGER dédié à cette catégorie de personnels qui permettent pourtant à nos EPL de tenir et aux fonctionnaires de fonctionner qui viendra contredire cet état de fait, en dépit des demandes réitérées de notre organisation syndicale. Pour être juste, une réunion était bien prévue en juin 2023 mais elle a dû être reportée... à juin 2024, soit un an plus tard à date anniversaire ! Sans commentaire.

Ceci étant posé, l'herbe s'annonce-t-elle plus verte à l'aune **des orientations de la LOA** ? Oui du point de vue des objectifs (renouvellement des générations, transition agroécologique), mais clairement non au regard du projet de loi et moins encore des débats à l'assemblée comme des moyens pour mettre en oeuvre... Une nouvelle fois, si on parle moyens, c'est pour... le privé (comme leur entrée au [CNESERAAV](#) avec l'assentiment du ministre), à la faveur de Renaissance, des LR et du FN ! En dépit de notre bataille de conviction et d'amendements, portés massivement par les député.es NUPES (particulièrement les Écologistes et LFI), la musique est à peu près la même sur toute la ligne : irrecevables, rejetés, tombés... Quelques avancées tout de même mais à confirmer sur : des objectifs minimum à atteindre - 400 000 exploitations et 500 000 exploitant.es à préserver d'ici 2030 ou 30 % d'élèves en plus dans l'EA... un possible renforcement des enseignements touchant à la bio...

Et maintenant : **un nouveau combat essentiel au sens plein du terme est engagé, à savoir empêcher par tous les moyens la fermeture de l'EPLFPA** de Velet au coeur de la forêt du Morvan en région Bourgogne-Franche Comté... Ici au-delà même du choc local, voire régional, que les personnels et les élèves de l'établissement peuvent ressentir légitimement en ayant appris cette "information" par voie de presse, c'est en fait d'un enjeu de portée nationale dont il s'agit ici :

- avec une partie de l'enseignement agricole public, dans le coeur de métier, qui pourrait disparaître - en période de baisse démographique de surcroît - et on peut ici, région par région, compter les [LPA](#) fragiles ou en passe de l'être qui "ne passeraient pas la barre" et pourraient par suite être rayées de la carte à assez court terme - sur fond de recherche à tout crin d'économies de bouts de chandelle,
- et avec à la clé le choix qui ne dit pas son nom d'une ruralité abandonnée à son sort et moribonde, à rebours de campagnes vivantes, soit 30% de la population français et 80% de nos communes... sachant que la désespérance n'est jamais bonne conseillère !

Le CSN mandate le Bureau National, les sections régionales et locales pour :

" **alerter la DGER** sur des interprétations hasardeuses, suite à un webinaire organisé par l'administration, qui seraient en passe d'être faites dans certains lycées quant à la mise en place de ces deux périodes de stage collectif en bac pro (et qui ne sauraient par capillarité toucher par exemple des semaines de chantier comme on commence à l'entendre ça et là), sachant que l'Intersyndicale maintient que le dispositif retenu par la DGER est déjà pédagogiquement difficile à conduire et qu'il devra impérativement être remis à plat à l'issue de la première année si

Un CSN en période de "chocs" mais déterminé !

il s'avère ingérable ;

" **exiger concernant le "Pacte enseignants-CPE"** un bilan objectif au contradictoire (quantitatif et qualitatif) au niveau de nos CI et CA, en CSA REA comme au niveau du CSA EA et assumer une campagne contre ce Pacte "faustien" saison 2, afin de convaincre le plus grand nombre de refuser ces "briques" qui in fine sape les fondements même de nos statuts et du service public d'éducation, en vue d'obtenir son abrogation et une revalorisation salariale pour l'ensemble des agent.es de nos communautés de travail ;

" **prendre toute notre place dans l'action intersyndicale au soutien des infirmières de l'EAP** "oublié.es du SEGUR de la santé" (saisine du Ministre et de la représentation nationale / motions portées en CA et dans les instances [SST](#) au titre du mal-être généré) ;

" **poursuivre le combat, notamment au Sénat à compter du 24 juin prochain, pour infléchir la LOA** (par voie d'amendements) autant qu'il est encore possible de le faire dans le sens de moyens publics qui font toujours défaut dans le projet gouvernemental (budgétaires mais pas seulement) pour renouveler réellement les générations en agriculture et dans l'optique d'accélérer une véritable bifurcation de celle-ci ;

" **endiguer toujours dans le cadre de l'examen parlementaire de la LOA les faveurs accordées à l'enseignement agricole Privé** par l'actuelle majorité, les LR et le RN (en terme de financement ou encore d'ouverture du CNESERAAV aux établissements supérieurs privés), et au-delà exiger des mesures de transparence de notre ministère et des collectivités territoriales en pendant du rapport Vannier-Weissberg sur l'opacité du financement public (à hauteur de 75%) de l'enseignement privé... sachant que contrairement à ce que le ministre de l'agriculture a affirmé au banc de l'assemblée ce 22 mai 60% d'enseignement privé et seulement 40% de public ne constitue en rien un "équilibre" !

" **engager en intersyndical un combat sans faille afin de sauver l'EPL de Velet** promis de façon unilatérale à la fermeture dès la rentrée 2026 par un exécutif du Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté avec le 27 juin prochain un rassemblement national à Dijon et la convocation d'États Généraux des LPA et personnels des [LEGTPA](#) aujourd'hui clairement menacés pour des raisons de ratios budgétaires à la "tête d'élèves" à rebours des défis majeurs qui sont devant nous pour garantir un avenir à des territoires ruraux vivants et avec des paysan.nes en plus grand nombre pour permettre la relocalisation d'une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement !

Paris, le 23 mai 2024

Voté à l'unanimité